SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : **WEBER NETTOYANT FACADE**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Nettoyant façade

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : SAINT-GOBAIN WEBER FRANCE
Rue de Brie - SERVON
BP 84
77253 BRIE COMTE ROBERT France
Tél: 01.60.62.13.00 Fax: 01.64.05.47.50
E-MAIL: FDS.FDS@saint-gobain.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone d'urgence : +33 1 45 42 59 59 INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) Nº 1272/2008 (CLP)

Cette préparation est réglementée selon le réglement CE 1272/2008 (CLP)

- **Dangers physiques** : Corrosif pour les métaux - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Met. Corr. 1) - H290
- **Dangers pour la santé** : Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger - (CLP : Skin Corr. 1B) - H314
  Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Aquatic Acute 1) - H400

Identification des dangers CLP : **H290 - Peut être corrosif pour les métaux.**
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Mentions obligatoires d'étiquetage

Contient : l'hypochlorite de sodium

- **Pictogramme(s) de danger**

- **Pictogramme(s) de danger** : SGH05 - GHS09 - SGHO7
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
  H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
  H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
  H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- **Informations additionnelles sur les dangers** : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
  Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

- **Conseils de prudence**

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Généraux : P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Prévention : P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention : P305+P351+P338+P315 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P303+361+353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Stockage : P405 - Garder sous clef.
P406 - Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en plastique avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Considérations relatives à l'élimination : P501-Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets, conformément à la réglementation locale/nationale.

Informations complémentaires (Réglement détergents) :
Contient : 5% ou + mais - de 15% agents de blanchiment chlorés
Parfum
Limonene

2.3. Autres dangers

vPvB (very Persistant very Bioaccumulable) : Aucune donnée disponible.

PBT (Persistant Bioaccumulable Toxique) : Aucune donnée disponible.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges : Solution aqueuse stable de javel

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Concentration(s)	No CAS	No CE	No Index CE	N° Enregistrement	Classification
hypochlorite de sodium, solution 12 % Cl actif :	> 5 <= 10 %	7681-52-9	231-668-3	017-011-00-1	----	Skin Corr. 1B;H314 Eye Dam. 1;H318 Aquatic Acute 1;H400 EUH031

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Inhalation : Retirer le sujet de la zone de travail et le placer dans un endroit bien aéré.
Consulter un médecin si nécessaire.

- Contact avec la peau : Retirer rapidement les vêtements souillés, laver abondament avec de l'eau et du savon durant plusieurs minutes.
Consulter un médecin si une irritation apparaît.

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau durant 20 minutes au moins en maintenant les paupières écartées.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion : Ne pas boire et ne pas faire vomir.
Prévenir immédiatement les secours médicalisés, le SAMU (15) ou les POMPIERS (18) et leur montrer l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

SECTION 4 Premiers secours (suite)

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune données/informations disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun soin médical immédiat, ni traitement particulier n'est indiqué à ce jour. Suivre les conseils donnés à la Section 4.1.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
Eau pulvérisée, poudre chimique, mousse chimique, extincteur à CO2

- Agents d'extinction déconseillés : Aucun(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produit de décomposition dangereux : En cas d'incendie, des gaz corrosifs et toxiques se dégagent.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement de protection spécial : Porter un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans les locaux enfumés.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Assurer une bonne ventilation des locaux
Protection personnelle : voir rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Mesures pour la protection de l'environnement : Eviter le rejet du produit dans les égouts ou le milieu naturel.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endiguer avec un absorbant inerte (absorbant minéral, sable ou terre).
Ramasser le produit par mélange avec un absorbant inerte pour liquides.
Récupérer le mélange dans un récipient approprié pour évacuation et élimination.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour des informations plus détaillées sur les contrôles d'exposition/ la protection individuelle ou les mesures d'élimination, veuillez consulter les Sections 8 et 13 .

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Utiliser dans un local bien aéré.
Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Stocker dans un endroit ventilé, à l'écart de toute source de chaleur (y compris rayonnement solaire)
Conserver en position verticale dans l'emballage d'origine hermétiquement fermé.
Aires de stockage avec des moyens de rétention appropriés en cas de fuites accidentelles .
Ne pas stocker dans des récipients en métaux ordinaires et en aluminium.
matière (s) imcompatible(s) à éloigner : acide, cuivre, zinc, métaux légers et alcalins, alliage de cuivre ...)

SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se référer à la notice technique pour les conditions d'emploi.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : hypochlorite de sodium, solution 12 % Cl actif : VLE - France [mg/m³] : (Chlore) 3
hypochlorite de sodium, solution 12 % Cl actif : VLE - France [ppm] : (Chlore) 1

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante si manipuler en grande quantité, porter un appareil respiratoire approprié.

- Protection de la peau : Porter des vêtements de protection à manches longues

- Protection des yeux : Lunette masque avec protection latérale (conforme à la nome EN 166).

- Protection des mains : Porter des gants de protection type néoprène (conforme à la norme EN 374).

Hygiène industrielle : En toute circonstances ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

-Informations générales :

Etat physique à 20°C	: Liquide.
Couleur	: Jaune
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Non déterminé
pH	: 13
Point de fusion [°C]	: 0°C
Point de congélation [°C]	: Non déterminé
Point d'ébullition [°C]	: >100°C
Point d'éclair [°C]	: Non applicable
Taux d'évaporation:	: Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Non applicable.
Pression de vapeur [20°C]	: Non applicable
Densité de vapeur relative (air=1)	: Non applicable
Masse volumique à 20°C (kg/l)	: 1.16
Solubilité(s)	: Soluble dans l'eau
Log P (octanol/eau) à 20°C	: Non déterminé
Temp. d'auto inflammation [°C]	: Non applicable
Point de décomposition [°C]	: > 40°C
Viscosité	: < 100 cPs
Caractéristiques d'explosivité	: Non déterminé
Propriétés comburantes:	: Non applicable

9.2. Autres informations

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

NaOH<1%

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

10.4. Conditions à éviter

Risque de décomposition en cas d'exposition prolongée à la lumière ou à la chaleur (>40°C) avec formation de chlore (gaz toxique)

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Ammoniaque,acide,matière finement divisées (fibre textiles, papier ou poussière de bois), Acides, Composés d'ammonium, Anhydride acétique, Matières organiques, Péroxyde d'hydrogène, sels en métal, Nickel, Fer

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Chlore, Oxydes de chlore

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Inhalation : Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux, du nez, de la gorge, et des poumons.

- Contact avec la peau : Peut causer des irritations de la peau, dermatites

- Contact avec les yeux : des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des domages réversibles

- Ingestion : En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements, des diarrhées .

Toxicité chronique

Toxicité chronique cutanée : L'exposition prolongée sans protection adaptée (gants) peut provoquer une dermite d'irritation.

Mutagénicité : Non répertorié.

Génotoxicité : Non répertorié.

Toxique pour la reproduction : fertilité : Non répertorié.

Toxique pour la reproduction : enfant à naître : Non répertorié.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets écotoxiques : : Eviter le rejet du produit dans les égouts ou le milieu naturel.
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 0.22 - 0.62 (Pimephales promelas)
CL50-48 Heures - Crustacés [mg/l] : 2.1 (Daphnia magna ; 96h.)
EC50-72 Heures - Algues (mg/l) : 28 (Desmodesmis subspicatus ; 24h.)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Non.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : : Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune données/informations disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Elimination des déchets du produit : : Eviter le rejet du produit dans les égouts ou le milieu naturel.
Mettre en décharge agréée ainsi que les emballages
Ne jamais neutraliser avec un ACIDE

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Le produit est soumis aux prescriptions de transport : - Par route RID/ADR - Par voie maritime OMI/IMDG - Par voie aérienne OACI/IATA

14.1. Numéro ONU

1791

N° I.D. : 80

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport ADR/RID : HYPOCHLORITE EN SOLUTION
Désignation officielle de transport IMDG : HYPOCHLORITE EN SOLUTION
Désignation officielle de transport IATA: HYPOCHLORITE SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classement ADR/RID

-Classe ADR/RID : 8
-Etiquetage ADR/RID : 8: Matières corrosives
Marque pour l'environnement

OMI-IMDG

- Classe OMI-IMDG : 8

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

- Etiquetage OMI-IMDG : 8: Matières corrosives
Marque pour l'environnement

OACI/IATA

- IATA - Classe ou division : 8

- Etiquette IATA : 8: Matières corrosives
Marque pour l'environnement

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID : III

Groupe d'emballage OMI-IMDG : III

Groupe d'emballage IATA : III

14.5. Dangers pour l'environnement

- Polluant marin-IMDG : Oui.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Information complémentaire sur les COV : 0g/l (COV)

Dispositions nationales

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Autres : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non exigée

SECTION 16 Autres informations

Méthode employée pour déterminer la classification danger : La classification de danger du mélange a été déterminée par la méthode conventionnelle de calcul.

Liste des mentions de danger H du chapitre 3 : EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Révision : Modifications au chapitre 2 : "" Identification des dangers ""
Modifications au chapitre 3 : "" Information sur les composants ""
La FDS a été révisée selon le nouveau format conformément au règlement CE N° 830/2015.

Origine des données utilisées : Cette fiche de sécurité a été réalisée sur la base des informations fournies par les fournisseurs de matières premières.

Conseils relatifs à la formation : Prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions à observer et les mesures à prendre en cas d'accident.L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
.

Acronymes et abréviations : ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID : Réglement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA : International Air Transport Association.

SECTION 16 Autres informations (suite)

CAS : Chemical Abstracts Service
DNEL : Derived No Effect Level / Dose dérivée sans effet
N°CE : European Chemical number : EINECS, ELINCS or NLP
PBT : Persistant, Bioccumulable & Toxique
PNEC : Predicted No Effect Concentration / Concentration sans effet prévisible sur l'environnement.
vPvB : Very Persistent and Very Bioaccumulable / Très Persistant et Très Bioccumulable.
VME : Valeur Moyenne d'Exposition (sur 8 h.)
VLE : Valeur Limite d'Exposition (15 min.)
DL50 : Dose Létale 50, Dose d'une substance qui cause 50% de mortalité dans la population exposée à cette substance pendant une période donnée.
CL50 : Concentration Létale 50, Concentration qui dans un test d'écotoxicité entraîne la mortalité de 50% des espèces testées pendant une période de temps donnée.
CE50 : Concentration Effective 50, Concentration qui dans un test d'écotoxicité entraîne un effet recherché de 50% sur les espèces testées pendant une période de temps donnée.

Le contenu et le format de cette Fiche de Données de Sécurité sont conformes aux Règlements CE 1907/2006 et 830/2015.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans ce dossier proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Ce dossier a été rédigée et doit être utilisé uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

SAINT-GOBAIN WEBER FRANCE
Rue de Brie - SERVON BP 84 77253 BRIE COMTE ROBERT France
Tél: 01.60.62.13.00 Fax: 01.64.05.47.50
E-MAIL: FDS.FDS@saint-gobain.com